Sciences Po Grenoble UGA
L'OUVERTURE AUX MONDES

Le Directeur

ARRETE N°51-2026
RELATIF A LA PROCLAMATION DES RESULTATS DE L'ELECTION DES REPRESENTANTS DES USAGERS AU CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE GRENOBLE

Le Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble,

Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements,
Vu le Décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, notamment son article 7,
Vu le Décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction Publique de l'Etat,
Vu le décret n°2023-1034 du 8 novembre 2023 pérennisant les statuts de l'Université Grenoble Alpes,
Vu l'arrêté de nomination n°ESRS2433893A du 19 décembre 2024 portant nomination de Monsieur Simon PERSICO à la direction de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble,
Vu le règlement intérieur de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble voté par le conseil d'administration de l'Institut d'Etudes Politiques, notamment ses articles 13-1-2, 13-2 et 15,
Vu l'arrêté n°44-2026 du 7 octobre 2026 organisant les élections des représentants des usagers au sein du conseil des études et de la vie étudiante de l'établissement,
Vu l'arrêté n°49-2026 du 2 novembre 2026 portant composition du bureau de vote pour l'élection des représentants des usagers au conseil d'administration et au conseil des études et de la vie étudiante,

ARRETE :

Article 1er :A la suite des scrutins ayant eu lieu du **Mercredi 4 novembre 2026 à 9h au Vendredi 6 novembre 2026 à 16h (tour unique)**, le directeur de l'IEP de Grenoble proclame les résultats des élections des **usagers au Conseil des études et de la vie étudiante (CEVIE).**

Article 2 : Les résultats pour l'élection des représentants des usagers au CEVIE sont les suivants :

Sciences Po Grenoble UGA

L'OUVERTURE AUX MONDES

Le Directeur

Nombre de sièges titulaires	6
Nombre de sièges suppléants	6
Nombre d'électeurs sur la liste électorale	1714
Nombre de bulletins dans l'urne	745
Taux de participation	43,47 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	736
Nombre de bulletins blancs	9
Quotient électoral	122,67

Liste	Suffrages obtenus	Sièges obtenus
OURSE	409	4
Solidaires etudiant-e-s : Syndicat de luttes	171	1
AGORA	120	1
UNI-Stop blocages, pour la liberté d'étudier	36	0

Liste	Candidat	Elu ?
OURSE	NARDO Robin	Titulaire
OURSE	PINCHART Maya	Titulaire
OURSE	MALTERRE Eli	Titulaire
OURSE	MEILLE Elsa	Titulaire
OURSE	VIGNA Flavien	
OURSE	DOUADY Anouk	
OURSE	LUPOVICI Yvonne	Suppléant
OURSE	PIOLAT Juliette	Suppléant
OURSE	MALZAHN Titouan	Suppléant
OURSE	NASSAR Cléo	Suppléant
OURSE	FIERRO-SIRE Antoine-Jean	
OURSE	REBAI Nina	
Solidaires etudiant-e-s : Syndicat de luttes	POINCIN-VIAL Solal	Titulaire
Solidaires etudiant-e-s : Syndicat de luttes	GUILLAUME Angéla	
Solidaires etudiant-e-s : Syndicat de luttes	ZARADZKI-ROUBAUD Vladim	
Solidaires etudiant-e-s : Syndicat de luttes	DEFORGE Malou	
Solidaires etudiant-e-s : Syndicat de luttes	LE ROHELLEC Ninon	Suppléant
Solidaires etudiant-e-s : Syndicat de luttes	GRUOT Augustin	
Solidaires etudiant-e-s : Syndicat de luttes	DUMONT Elisabeth	
Solidaires etudiant-e-s : Syndicat de luttes	LEFEBVRE Adrien	
AGORA	CAZORLA Paula	Titulaire
AGORA	ATSEGOU-GARDY Enzo	
AGORA	BRASANAC Dunja	
AGORA	BERSET-PRICE Colette	
AGORA	DAVIN Raphaël	
AGORA	IDRISSI Mohamed	Suppléant
AGORA	REHAKOVA Miranda	
AGORA	GRAVINA Oliveira Guilherme	
AGORA	CARIGNANO Giulio	
AGORA	GROLEAS Niels	
UNI-Stop blocages, pour la liberté d'étudier	MANOA Quentin	
UNI-Stop blocages, pour la liberté d'étudier	GILLI Baptiste	
UNI-Stop blocages, pour la liberté d'étudier	BAUMEA Quentin	
UNI-Stop blocages, pour la liberté d'étudier	THOMAS Matis	
UNI-Stop blocages, pour la liberté d'étudier	QUESSADA Clément	
UNI-Stop blocages, pour la liberté d'étudier	ROBERTSON Tilde	

Sciences Po Grenoble
BP 48 – 38040 GRENOBLE Cedex 9
Adresse géographique : 1030 Rue des universités 38400 Saint-Martin d'Hères
Secrétariat Direction : Téléphone +33 (0)4 76 82 60 37 – Télécopie +33 (0)4 76 42 50 40
www.sciencespo-grenoble.fr

Sciences Po Grenoble UGA
L'OUVERTURE AUX MONDES

Le Directeur

Article 4 : Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux de l'Institut d'études politiques et sur le site internet de l'établissement à la rubrique « Cadre réglementaire // Arrêtés du directeur // Electoraux ».

Article 5 : La direction générale des services de l'Institut d'études politiques de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 9 novembre 2026

UNIVERSITÉ DE GRENOBLE INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES

Le Directeur,

Simon PERSICO

Sciences Po Grenoble
BP 48 – 38040 GRENOBLE Cedex 9
Adresse géographique : 1030 Rue des universités 38400 Saint-Martin d'Hères
Secrétariat Direction : Téléphone +33 (0)4 76 82 60 37 – Télécopie +33 (0)4 76 42 50 40
www.sciencespo-grenoble.fr